ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 9 Décembre 2019

Présents : M. GILLES (Président), Mmes GUEGAN, TETON. M. CHAUMARD.

SECTEUR CHAMPIONNAT

DISTRICT 1

Le match N° 50049.1 **LE PONTET GRAND AVIGNON US 84 / MONTFAVET SC**, du 15/12/2019 se jouera sur le stade **ST LOUIS Honneur à 13h00**.

DISTRICT 2

Le match N° 51370.1 **AVIGNON AC / MONTEUX O.** du 15/12/2019, **se jouera à 13H00 (Lever Ligue).**

NOTE A VENTOUX SUD : Il serait souhaitable que les changements de date où d'horaire soient adressés au District au moins 8 jours à l'avance. Merci.

DISTRICT 4

Le match N° 50908.1 **NOVES O. / EYRAGUES O.** du 15/12/2019, **se jouera sur le stade du MOULIN à 11H00.**

Le match N° 50974.1 **AVIGNON AC / BONNIEUX FC** du 15/12/2019, **se jouera sur le stade BAIZET Honneur à 13H00.**

SECTEUR COUPE

COUPE ULYSSE FABRE

Le match N° 52687.1 **VAL DURANCE FA / ST DIDIER-PERNES ESP.** du 22/12/2019, **se jouera à 12H00.**